

DROIT DES FEMMES

Le vote de la honte pour la Belgique

La Belgique a bel et bien apporté son soutien à l'entrée de l'Arabie Saoudite à la commission onusienne sur la condition de la femme.

● Emmanuel HUET

« La Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW) est le principal organe intergouvernemental mondial dédié exclusivement à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes ». Voici comment l'ONU définit sa commission qui, désormais, compte un membre supplémentaire : l'Arabie Saoudite.

Le régime salafiste est un des pires exemples au monde dans le traitement qu'il accorde à la femme. Cette nomination a légitimement suscité des réactions face à cette nomination de très mauvais goût. Et pour intégrer cette commission onusienne, l'Arabie Saoudite a pu compter sur le vote... de la Belgique ! Le Premier ministre, Charles Michel, l'a reconnu hier après-midi à la Chambre. « Si c'était à refaire, le gouvernement aurait plaidé pour qu'il n'y ait pas le soutien (à l'Arabie Saoudite), il n'y a aucune ambiguïté là-dessus. J'ai donné des instructions afin qu'à l'avenir l'appréciation politique de ce type de dossier ait lieu au plus haut niveau. »

La Belgique a ainsi servi les plats - une fois de plus - à ce pays considéré comme ami en dépit du bafouement récurrent d'une série de droits élémentaires.

Le rapport 2016 d'Amnesty international épinglait longuement les conditions de la femme en Arabie Saoudite. Selon l'ONG, les femmes et les filles ne sont toujours pas « suffisamment protégées contre la violence sexuelle ». Car la loi protège avant tout les hommes ; les femmes n'étant que leurs subordonnées et sont considérées comme mineures. Notamment sur les matières comme le mariage, le divorce, la garde des enfants et l'héritage.

L'épanouissement social des femmes n'est permis qu'avec l'accord des hommes. « Elles ne peuvent pas accéder à l'enseignement supérieur ni exercer un emploi rémunéré ou se rendre à l'étranger sans l'autorisation de leur tuteur. » De même, il est toujours interdit aux femmes de conduire un véhicule.

Droit de tutelle des hommes

Avec cette nomination à la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, on s'interroge sur la manière dont l'Arabie Saoudite pourra s'impliquer dans la promotion de l'égalité des genres et des femmes à travers le monde alors que le pays est un des régimes les plus rétrogrades dans ce domaine.

Ce qui mine absolument l'existence des femmes en Arabie saoudite, c'est ce droit de tutelle exercé par les hommes. Dans un rapport de juillet 2016, Human rights

watch pointait encore cette aberration. « Chaque Saoudienne doit avoir un tuteur de sexe masculin, généralement père ou mari, mais dans certains cas un frère, voire un fils. »

Une maman témoigne : « Croyez-le ou non, mon fils est mon tuteur, ce qui est vraiment humiliant... Mon propre fils, celui à qui j'ai donné naissance, celui que j'ai élevé, c'est lui mon tuteur. »

Le royaume fait appliquer la charia et c'est là qu'il y trouve une interprétation d'un verset coranique sur la tutelle. Mais le rapport souligne que cette interprétation est contestée par des universitaires.

De faibles avancées

Il y a effectivement eu quelques avancées ces dernières années. Mais c'est souvent un pas en avant pour deux pas en arrière. Les femmes ont ainsi eu accès aux listes électorales lors des élections municipales de 2015. Dans les faits, les élues doivent siéger dans une pièce séparée des hommes et ne peuvent discuter que par un système de vidéo.

En 2000, l'Arabie saoudite avait intégré le CEDAW (Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes). Elle devait ainsi, dans les plus brefs délais, mettre fin à la discrimination en abolissant le système de tutelle masculine. En 2017, ce système archaïque est toujours en place dans ce pays classé 141^e sur 144 dans le classement des droits des femmes établi par Global Gender Gap. ■

Reynders veut changer la procédure

Didier Reynders est sur la sellette alors qu'il a indiqué mercredi à la Chambre qu'il n'était « pas au courant de la question de ce vote ».

Pour le groupe PS, il s'agit d'un « mensonge » et appelle à une « démission ».

Le ministre des Affaires étrangères a déclaré hier, par communiqué, qu'il « regrettait vraiment cette situation et qu'il voulait tout

faire pour l'éviter à l'avenir ». Ainsi, Didier Reynders a dit vouloir changer la procédure « afin que ces situations soient systématiquement portées à la connaissance personnelle du ministre et du gouvernement ». Une nouvelle procédure qui sera proposée au conseil des ministres restreint ce vendredi.

« Les services des Affaires étrangères ont appliqué la procédure nor-

male au sein de l'Ecosoc (Conseil économique et social) des Nations Unies où les pays sont directement élus dans le cas où il n'y a pas plus de candidats que de sièges », a-t-il enfin indiqué. En attendant, l'opposition maintient la pression et a interpellé hier le président de la Chambre à propos de la responsabilité du ministre, afin qu'il vienne s'expliquer devant les parlementaires. ■

COMMENTAIRE par Emmanuel HUET

Négationnisme à la belge

L'Arabie Saoudite, un royaume misogyne réduisant le rôle de la femme à un asservissement quasi absolu : l'analyse semblait évidente... Sauf pour le gouvernement belge, sauf pour ce diplomate qui aurait accompli ce vote et, surtout, sauf pour le ministre des Affaires étrangères Didier Reynders. Tous ont dû, à un moment, valider ce vote en faveur de l'entrée de l'Arabie Saoudite dans cette commission onusienne des droits des femmes. N'y a-t-il donc aucune personne sensée qui a imaginé que ce soutien belge était une hérésie absolue ? La stratégie est tellement grotesque qu'elle est peu crédible. La Belgique est incapable de tenir une position ferme face à ce

royaume où les droits des femmes, les libertés d'expression sont quotidiennement bafoués. La Wallonie y voit un marché fructueux pour y écouler ses armes, la Flandre se réjouit d'un investissement de près de 4 milliards d'euros au port d'Anvers. Le groupe Schröder a aussi illuminé la Mecque, a placé des milliers de leds à Riyad. Pour continuer à entretenir de riches relations commerciales avec la pétromonarchie, la Belgique fermait, jusqu'à présent, les yeux sur ces pratiques archaïques. Avec ce vote, elle s'inscrit désormais dans une forme de négationnisme de la situation des femmes saoudiennes.